

Dossier de réexamen IED

Code AIOT : 0052400446

Etat du dossier : Transmis préfecture

Date de transmission : 07-05-21

1. Initialisation éleveur

1.1. Informations générales de l'exploitation

Code AIOT : **0052400446**

SIRET de l'établissement concerné : **31926954400015**

Code postal : **24260**

Ville : **JOURNIAC**

Département : **24**

1.2. Situation administrative

Activités soumises aux rubriques 3000 et suivantes de la nomenclature ICPE :

	Nombre d'emplacements maximal autorisés par arrêté préfectoral (AP)	Situation actuelle (si différente du dernier AP)
3660-b : élevage intensif de porcs de production (plus de 2000 emplacements)	4032.0	4254.0
Autres rubriques de la nomenclature ICPE auxquelles l'établissement est soumis :		
2102 : élevage de porcs (animaux-équivalents)	6497.0	6497.0

1.3. Répartition par espèce ou catégorie de volailles

	Nombre d'emplacements autorisé
Poules pondeuses	Non autorisé
Poulettes ou reproducteurs	Non autorisé
Poulets de chair	Non autorisé
Canards	Non autorisé
Dindes	Non autorisé
Autres volailles (pintades, oies, cailles, pigeons, faisans ou perdrix)	Non autorisé

1.4. Répartition des porcs par stade de croissance de vos porcs

	Nombre d'emplacements autorisé
Porcelets en post-sevrage	2220
Porcs de production	4385
Truies	716

1.5. Bâtiments d'hébergement

Intitulé des bâtiments d'hébergement	Statut
BAT 7 IA	existant
BAT 5 PS	existant
BAT 8 PS	existant
ENG 2	existant
BATIMENT 3	existant
BATIMENT 4	existant
BATIMENT 1	existant
BAT 6 BE	existant
BATIMENT 2	existant
ENG 1	existant

1.6. Gestion des effluents

	Oui/Non
Est-ce que l'installation génère des effluents solides (fumier, fientes, compost, fraction solide de lisier ou de digestat...) ?	Non
Est-ce que l'installation génère des effluents liquides (lisier, digestat de méthanisation, fraction liquide de digestat...) ?	Oui
Stockage des effluents	
Est-ce que ces effluents d'élevage sont stockés sur votre installation ou en bout de champ ? (Dans le cas contraire, les effluents sont transférés sans stockage hors de l'installation chez un prestataire.)	Oui
Si Oui, ces effluents liquides sont-ils stockés dans une fosse extérieure en dur ?	Non
Si Oui, ces effluents liquides sont-ils stockés dans une lagune ou une fosse géomembrane ?	Oui

Traitement des effluents	
Est-ce que les effluents d'élevage font l'objet d'un traitement au sein de l'installation (compostage, méthanisation, séparation de phase, nitrification-dénitrification, séchage) ?	Non
Est-ce que les effluents d'élevage sont intégralement valorisés sous forme de produits normalisés (NFU 44-051 ou NFU 42-001) ou homologués ? (L'installation ne dispose donc d'aucun plan d'épandage.)	Non
Épandage des effluents	
Est-ce que les effluents d'élevage (bruts ou traités) font l'objet d'un épandage (dans le cadre d'un plan d'épandage) ?	Oui
Si Oui, le plan d'épandage comprend-il des parcelles gérés en propre par l'éleveur soumis au réexamen ?	Oui
Si Oui, le plan d'épandage comprend-il des parcelles mises à disposition par des prêteurs ?	Oui
Traitement de l'air	
Est-ce que l'installation est équipée d'un ou plusieurs laveurs d'air (laveur d'air à l'acide, biolaveur, système d'épuration d'air à 2 ou 3 étages)?	Non

1.7. Ouvrages de stockage des effluents

LAGUNE

2. Comparaison aux MTD

2.1. Stratégies alimentaires

2.1.1. Détermination quantités excrétées

Méthode de détermination annuelle des quantités d'azote et de phosphore excrétés par catégorie animale (MTD 24)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
Commentaire inspecteur : Au vu du commentaire merci de cocher la case a si cette technique est en vigueur à ce jour.	
a. Est-ce que les quantités d'azote total et de phosphore total excrétés sont estimées par un bilan massique sur l'azote et le phosphore (en se basant sur les quantités d'aliment ingéré, les performances de l'animal et la teneur en MAT et phosphore du ou des aliments) ?	oui

Condition de conformité :
Si les conditions de conformité ne sont pas respectées, veuillez préciser :
Afin de correspondre à la MTD 24, le GAEC du Pech Dognon s'engage à partir de 2018 à réaliser chaque année un Bilan Réel Simplifié. Celui-ci permettra d'estimer les quantités totales d'azote et de phosphore excrété en se basant sur les quantités d'aliment ingéré, les performances de l'animal et la teneur en MAT et en phosphore de l'aliment.

2.1.2. Excrétion azote

Quantité d'azote excrété par emplacement par an (MTD 3)

	Valeurs de l'installation	Performance associée aux MTD (azote excrété en kg de N/emplacement/an)
Porcelets en post-sevrage	3.94	<= 4.0
Porcs de production et cochettes	11.28	<= 13
Porcs reproducteurs : truies en attente de saillie, truies gestantes, truies en maternité et verrats	17.4	<= 30

Truies (Appliqué à tous)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
a. Est-ce que les apports protéiques alimentaires sont en adéquation avec les besoins des animaux ?	oui
b. Est-ce que les animaux reçoivent une alimentation multiphase, c'est-à-dire répondant aux besoins spécifiques des périodes de production ?	oui

Commentaires éventuels :
Ces valeurs ne sont valables que pour 2017 et les années ultérieures puisque l'élevage va changer de conduite courant 2018. Ce changement de conduite sera transmis avec une simulation du BRS et du GEREPP dans les pièces justificatives.

2.1.3. Excrétion phosphore

Quantité de phosphore excrété par emplacement par an (MTD 4)

	Valeurs de l'installation	Performance associée à la MTD (phosphore total excrété en kg de P2O5/emplacement/an)
Porcelets en post-sevrage	1.56	<= 2,2
Porcs de production et cochettes	4.23	<= 5,4
Truies (incluant les porcelets non sevrés)	9.0	<=15

Truies (Appliqué à tous)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
a. Est-ce que les animaux reçoivent une alimentation multiphase, c'est-à-dire répondant aux besoins spécifiques des périodes de production ?	oui

2.2. Émissions d'ammoniac

2.2.1. Détermination émissions

Méthode de détermination annuelle des émissions d'ammoniac dans l'atmosphère (MTD 25)

BAT 7 IA (existant) (Appliqué à tous)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
a. Est-ce que les émissions d'ammoniac sont estimées à l'aide d'un bilan massique sur l'azote (en se basant sur les quantités d'aliment ingérées, les performances de l'animal et la teneur en MAT du ou des aliments) ? Le module de calcul GEREPP répond à cette technique.	oui

2.2.2. Émissions porc

Porcs – Réduction des émissions de NH3 au bâtiment (MTD 30)

BAT 7 IA (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui

Commentaire inspecteur : MTD 30: Pour ce point , la MTD consiste à appliquer une ou plusieurs techniques. le Stockage en préfosse (caillebotis partiel ou intégral) sur toute la durée d'une ou plusieurs bandes, uniquement si couplé à une mesure d'atténuation supplémentaire, par exemple gestion nutritionnelle optimisée, système d'épuration d'air, réduction du pH du lisier, refroidissement du lisier . Pour votre dossier , il y a donc lieu de choisir une autre technique complémentaire.		
a.0. Stockage en préfosse (caillebotis partiel ou intégral) sur toute la durée d'une ou plusieurs bandes, uniquement si couplé à une mesure d'atténuation supplémentaire, par exemple gestion nutritionnelle optimisée, système d'épuration d'air, réduction du pH du lisier, refroidissement du lisier	oui	
Stades physiologiques	Émissions d'ammoniac (kg NH3/emplacement/an)	Valeurs limites (kg NH3/emplacement/an)
Porcs reproducteurs : truies en attente de saillie, truies gestantes, truies en maternité et/ou verrats	2.786	4.0
Porcs de production, cochettes et/ou porcelets en post-sevrage	0	0

BAT 5 PS (existant)		
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui	
Commentaire inspecteur : MTD 30: Pour ce point , la MTD consiste à appliquer une ou plusieurs techniques. le Stockage en préfosse (caillebotis partiel ou intégral) sur toute la durée d'une ou plusieurs bandes, uniquement si couplé à une mesure d'atténuation supplémentaire, par exemple gestion nutritionnelle optimisée, système d'épuration d'air, réduction du pH du lisier, refroidissement du lisier . Pour votre dossier , il y a donc lieu de choisir une autre technique complémentaire.		
a.0. Stockage en préfosse (caillebotis partiel ou intégral) sur toute la durée d'une ou plusieurs bandes, uniquement si couplé à une mesure d'atténuation supplémentaire, par exemple gestion nutritionnelle optimisée, système d'épuration d'air, réduction du pH du lisier, refroidissement du lisier	oui	
Stades physiologiques	Émissions d'ammoniac (kg NH3/emplacement/an)	Valeurs limites (kg NH3/emplacement/an)
Porcs reproducteurs : truies en attente de saillie, truies gestantes, truies en maternité et/ou verrats	0	0

Porcs de production, cochettes et/ou porcelets en post-sevrage	0.525	0.7
En cas de non-respect des valeurs d'émissions d'ammoniac, des mesures de mise en conformité pour respecter ces valeurs avant le 21/02/2021 peuvent être proposées ci-dessous. Dans le cas contraire, une demande de dérogation peut être transmise à l'inspection (à joindre dans « Documents joints par l'éleveur »).		
<p>Actuellement, l'élevage, sa structure et ses performances techniques ne permettent pas de respecter les valeurs limites d'émission d'ammoniac. Cependant le changement de conduite va permettre d'augmenter le poids de sortie des porcelets à 33kg, ceci aura pour conséquences une augmentation de la valeur limite d'émission (elle passera de 0.7 à 0.797kgNH3/place/an). De plus, l'élevage ayant un projet de méthanisation dans les 5 années à venir, souhaite pouvoir disposer d'un effluent frais et régulier. Pour correspondre à ce besoin et aux valeurs limites d'émission, l'élevage va mettre en application la MTD 30a1 avec une évacuation du lisier minimum 2 fois par semaine.</p> <p>L'ensemble de cette nouvelle configuration et des nouvelles pratiques d'élevage sera détaillé dans les pièces justificatives du dossier.</p>		
BAT 8 PS (existant)		
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui	
<p>Commentaire inspecteur : MTD 30: Pour ce point , la MTD consiste à appliquer une ou plusieurs techniques. le Stockage en préfosse (caillebotis partiel ou intégral) sur toute la durée d'une ou plusieurs bandes, uniquement si couplé à une mesure d'atténuation supplémentaire, par exemple gestion nutritionnelle optimisée, système d'épuration d'air, réduction du pH du lisier, refroidissement du lisier . Pour votre dossier , il y a donc lieu de choisir une autre technique complémentaire.</p>		
a.0. Stockage en préfosse (caillebotis partiel ou intégral) sur toute la durée d'une ou plusieurs bandes, uniquement si couplé à une mesure d'atténuation supplémentaire, par exemple gestion nutritionnelle optimisée, système d'épuration d'air, réduction du pH du lisier, refroidissement du lisier	oui	
Stades physiologiques	Émissions d'ammoniac (kg NH3/emplacement/an)	Valeurs limites (kg NH3/emplacement/an)
Porcs reproducteurs : truies en attente de saillie, truies gestantes, truies en maternité et/ou verrats	0	0
Porcs de production, cochettes et/ou porcelets en post-sevrage	0.525	0.7

En cas de non-respect des valeurs d'émissions d'ammoniac, des mesures de mise en conformité pour respecter ces valeurs avant le 21/02/2021 peuvent être proposées ci-dessous. Dans le cas contraire, une demande de dérogation peut être transmise à l'inspection (à joindre dans « Documents joints par l'éleveur »).

Actuellement, l'élevage, sa structure et ses performances techniques ne permettent pas de respecter les valeurs limites d'émission d'ammoniac. Cependant le changement de conduite va permettre d'augmenter le poids de sortie des porcelets à 33kg, ceci aura pour conséquences une augmentation de la valeur limite d'émission (elle passera de 0.7 à 0.797kgNH3/place/an). De plus, l'élevage ayant un projet de méthanisation dans les 5 années à venir, souhaite pouvoir disposer d'un effluent frais et régulier. Pour correspondre à ce besoin et aux valeurs limites d'émission, l'élevage va mettre en application la MTD 30a1 avec une évacuation du lisier minimum 2 fois par semaine.

L'ensemble de cette nouvelle configuration et des nouvelles pratiques d'élevage sera détaillé dans les pièces justificatives du dossier.

ENG 2 (existant)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
--	-----

Commentaire inspecteur : MTD 30: Pour ce point , la MTD consiste à appliquer une ou plusieurs techniques. le Stockage en préfosse (caillebotis partiel ou intégral) sur toute la durée d'une ou plusieurs bandes, uniquement si couplé à une mesure d'atténuation supplémentaire, par exemple gestion nutritionnelle optimisée, système d'épuration d'air, réduction du pH du lisier, refroidissement du lisier . Pour votre dossier , il y a donc lieu de choisir une autre technique complémentaire.

a.0. Stockage en préfosse (caillebotis partiel ou intégral) sur toute la durée d'une ou plusieurs bandes, uniquement si couplé à une mesure d'atténuation supplémentaire, par exemple gestion nutritionnelle optimisée, système d'épuration d'air, réduction du pH du lisier, refroidissement du lisier	oui
---	-----

Stades physiologiques	Émissions d'ammoniac (kg NH3/emplacement/an)	Valeurs limites (kg NH3/emplacement/an)
Porcs reproducteurs : truies en attente de saillie, truies gestantes, truies en maternité et/ou verrats	0	0
Porcs de production, cochettes et/ou porcelets en post-sevrage	2.685	3.6

BATIMENT 3 (existant)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
--	-----

Commentaire inspecteur : MTD 30: Pour ce point , la MTD consiste à appliquer une ou plusieurs techniques. le Stockage en préfosse (caillebotis partiel ou intégral) sur toute la durée d'une ou plusieurs bandes, uniquement si couplé à une mesure d'atténuation supplémentaire, par exemple gestion nutritionnelle optimisée, système d'épuration d'air, réduction du pH du lisier, refroidissement du lisier . Pour votre dossier , il y a donc lieu de choisir une autre technique complémentaire.		
a.0. Stockage en préfosse (caillebotis partiel ou intégral) sur toute la durée d'une ou plusieurs bandes, uniquement si couplé à une mesure d'atténuation supplémentaire, par exemple gestion nutritionnelle optimisée, système d'épuration d'air, réduction du pH du lisier, refroidissement du lisier	oui	
Stades physiologiques	Émissions d'ammoniac (kg NH3/emplacement/an)	Valeurs limites (kg NH3/emplacement/an)
Porcs reproducteurs : truies en attente de saillie, truies gestantes, truies en maternité et/ou verrats	2.786	4.0
Porcs de production, cochettes et/ou porcelets en post-sevrage	0	0

BATIMENT 4 (existant)		
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui	
Commentaire inspecteur : MTD 30: Pour ce point , la MTD consiste à appliquer une ou plusieurs techniques. le Stockage en préfosse (caillebotis partiel ou intégral) sur toute la durée d'une ou plusieurs bandes, uniquement si couplé à une mesure d'atténuation supplémentaire, par exemple gestion nutritionnelle optimisée, système d'épuration d'air, réduction du pH du lisier, refroidissement du lisier . Pour votre dossier , il y a donc lieu de choisir une autre technique complémentaire.		
a.0. Stockage en préfosse (caillebotis partiel ou intégral) sur toute la durée d'une ou plusieurs bandes, uniquement si couplé à une mesure d'atténuation supplémentaire, par exemple gestion nutritionnelle optimisée, système d'épuration d'air, réduction du pH du lisier, refroidissement du lisier	oui	
Stades physiologiques	Émissions d'ammoniac (kg NH3/emplacement/an)	Valeurs limites (kg NH3/emplacement/an)
Porcs reproducteurs : truies en attente de saillie, truies gestantes, truies en maternité et/ou verrats	5.554	7.5

Porcs de production, cochettes et/ou porcelets en post-sevrage	0	0
--	---	---

BATIMENT 1 (existant)		
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui	
<p>Commentaire inspecteur : MTD 30: Pour ce point , la MTD consiste à appliquer une ou plusieurs techniques. le Stockage en préfosse (caillebotis partiel ou intégral) sur toute la durée d'une ou plusieurs bandes, uniquement si couplé à une mesure d'atténuation supplémentaire, par exemple gestion nutritionnelle optimisée, système d'épuration d'air, réduction du pH du lisier, refroidissement du lisier . Pour votre dossier , il y a donc lieu de choisir une autre technique complémentaire.</p>		
a.0. Stockage en préfosse (caillebotis partiel ou intégral) sur toute la durée d'une ou plusieurs bandes, uniquement si couplé à une mesure d'atténuation supplémentaire, par exemple gestion nutritionnelle optimisée, système d'épuration d'air, réduction du pH du lisier, refroidissement du lisier	oui	
Stades physiologiques	Émissions d'ammoniac (kg NH3/emplacement/an)	Valeurs limites (kg NH3/emplacement/an)
Porcs reproducteurs : truies en attente de saillie, truies gestantes, truies en maternité et/ou verrats	2.786	4.0
Porcs de production, cochettes et/ou porcelets en post-sevrage	2.685	3.6

BAT 6 BE (existant)		
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui	
<p>Commentaire inspecteur : MTD 30: Pour ce point , la MTD consiste à appliquer une ou plusieurs techniques. le Stockage en préfosse (caillebotis partiel ou intégral) sur toute la durée d'une ou plusieurs bandes, uniquement si couplé à une mesure d'atténuation supplémentaire, par exemple gestion nutritionnelle optimisée, système d'épuration d'air, réduction du pH du lisier, refroidissement du lisier . Pour votre dossier , il y a donc lieu de choisir une autre technique complémentaire.</p>		
a.0. Stockage en préfosse (caillebotis partiel ou intégral) sur toute la durée d'une ou plusieurs bandes, uniquement si couplé à une mesure d'atténuation supplémentaire, par exemple gestion nutritionnelle optimisée, système d'épuration d'air, réduction du pH du lisier, refroidissement du lisier	oui	

Stades physiologiques	Émissions d'ammoniac (kg NH3/emplacement/an)	Valeurs limites (kg NH3/emplacement/an)
Porcs reproducteurs : truies en attente de saillie, truies gestantes, truies en maternité et/ou verrats	2.786	4.0
Porcs de production, cochettes et/ou porcelets en post-sevrage	2.685	3.6

BATIMENT 2 (existant)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
--	-----

Commentaire inspecteur : MTD 30: Pour ce point , la MTD consiste à appliquer une ou plusieurs techniques. le Stockage en préfosse (caillebotis partiel ou intégral) sur toute la durée d'une ou plusieurs bandes, uniquement si couplé à une mesure d'atténuation supplémentaire, par exemple gestion nutritionnelle optimisée, système d'épuration d'air, réduction du pH du lisier, refroidissement du lisier . Pour votre dossier , il y a donc lieu de choisir une autre technique complémentaire.

a.0. Stockage en préfosse (caillebotis partiel ou intégral) sur toute la durée d'une ou plusieurs bandes, uniquement si couplé à une mesure d'atténuation supplémentaire, par exemple gestion nutritionnelle optimisée, système d'épuration d'air, réduction du pH du lisier, refroidissement du lisier	oui
---	-----

Stades physiologiques	Émissions d'ammoniac (kg NH3/emplacement/an)	Valeurs limites (kg NH3/emplacement/an)
Porcs reproducteurs : truies en attente de saillie, truies gestantes, truies en maternité et/ou verrats	2.786	4.0
Porcs de production, cochettes et/ou porcelets en post-sevrage	0	0

ENG 1 (existant)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
--	-----

Commentaire inspecteur : MTD 30: Pour ce point , la MTD consiste à appliquer une ou plusieurs techniques. le Stockage en préfosse (caillebotis partiel ou intégral) sur toute la durée d'une ou plusieurs bandes, uniquement si couplé à une mesure d'atténuation supplémentaire, par exemple gestion nutritionnelle optimisée, système d'épuration d'air, réduction du pH du lisier, refroidissement du lisier . Pour votre dossier , il y a donc lieu de choisir une autre technique complémentaire.		
a.0. Stockage en préfosse (caillebotis partiel ou intégral) sur toute la durée d'une ou plusieurs bandes, uniquement si couplé à une mesure d'atténuation supplémentaire, par exemple gestion nutritionnelle optimisée, système d'épuration d'air, réduction du pH du lisier, refroidissement du lisier	oui	
Stades physiologiques	Émissions d'ammoniac (kg NH3/emplacement/an)	Valeurs limites (kg NH3/emplacement/an)
Porcs reproducteurs : truies en attente de saillie, truies gestantes, truies en maternité et/ou verrats	0	0
Porcs de production, cochettes et/ou porcelets en post-sevrage	2.685	3.6

2.3. Stockage effluents

2.3.1. Émissions eau et sol

Réduction des émissions dans l'eau et le sol lors de la collecte, du transport par conduite et du stockage extérieur des effluents liquides en fosse et/ou en lagune (MTD 18)

LAGUNE	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
a. Est-ce que l'ouvrage de stockage extérieur est résistant aux variations mécaniques, thermiques et chimiques ?	oui
b. Est-ce que les capacités de stockage sont suffisantes pour couvrir les périodes où l'épandage n'est pas possible ?	oui
c. Est-ce que les équipements de collecte et de transfert des effluents liquides sont étanches (puits, canaux, collecteurs, stations de pompage) ?	oui
d. Est-ce que des effluents liquides sont stockés en lagune ou en fosse géomembrane à la base et aux parois imperméables ?	oui
e. Disposez-vous d'un système de détection des fuites (géomembrane, couche de drainage, système de conduits d'évacuation) ?	oui
f. Afin de s'assurer du bon état de l'ouvrage, est-ce qu'une vérification annuelle est effectuée ?	oui

2.3.2. Émissions air en lagune

Réduction des émissions dans l'air lors du stockage des effluents liquides en lagune / fosse géomembrane (MTD 17)

LAGUNE	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
a. Est-ce que l'agitation des effluents liquides est réduite le plus possible ?	oui
Condition de conformité :	
Si les conditions de conformité ne sont pas respectées, veuillez préciser :	
<p>Commentaire inspecteur : Les élevages dans lesquels les pratiques ne sont pas déjà mises en œuvre ont un délai de 4 ans – soit jusqu'au 21 février 2021 – pour mener les évolutions nécessaires. Merci de préciser la date à laquelle sera couverte la lagune</p>	
<p>A ce jour la lagune de stockage des effluents n'est pas couverte. Cependant, compte-tenu de la volonté d'appliquer la MTD 30 sur les PS et le projet de mise en place d'une unité de méthanisation de M. Teulet, la couverture de la lagune se voit être un avantage pour obtenir un lisier plus compact, avec moins d'eau et donc chimiquement plus stable. Ceci revêt aussi l'avantage de diminuer les émissions d'ammoniac dues aux échanges entre l'air et le lisier lors du stockage. L'élevage s'était engagé à une couverture de la lagune de stockage. Or, la lagune s'avère exonérée de cette mesure pour correspondre à la MTD 17. Sa dimension est supérieure à 35m de long.</p>	

2.4. Épandages

2.4.1. Émissions eau et sol

Réduction des émissions de phosphore, d'azote et de micro-organismes pathogènes dans le sol et l'eau lors de l'épandage des effluents (MTD 20)

Pour les terres en propre, appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Pourcentage du plan d'épandage concerné
<p>a. Est-ce que les aspects suivants sont pris en compte pour limiter les risques d'écoulement lors de l'épandage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - type de sol - pente - conditions climatiques - drainage et irrigation du champ - rotation des cultures - zones de protection des masses d'eau ? 	oui
b. Est-ce que les distances d'éloignement entre parcelles d'épandage et sources, cours d'eau, points d'eau, etc, sont respectées ?	oui

c. Est-ce que l'épandage est évité quand les risques de lessivage sont importants (pas d'épandage sur sols gelés, inondés, en période de forte pluviosité) ?	oui
d. Est-ce que les quantités et les caractéristiques des effluents épandus sont adaptées aux conditions pédo-climatiques et sont en adéquation avec les besoins des cultures ?	oui
e. Est-ce que l'épandage est synchronisé avec les besoins des cultures ?	oui
f. Est-ce que les parcelles d'épandage sont régulièrement surveillées afin de pouvoir agir en cas de ruissellements ?	oui
g. Est-ce que l'accès aux ouvrages de stockage est facilité afin de limiter les pertes lors du chargement des effluents ?	oui
h. Est-ce que le bon fonctionnement de l'épandeur et le taux d'application des effluents sont vérifiés ?	oui

Pour les terres mises à disposition, les informations suivantes sur l'application des meilleures techniques doivent être fournies mais vous n'avez pas l'obligation de respecter les meilleures techniques.	Pourcentage du plan d'épandage concerné
a. Est-ce que les aspects suivants sont pris en compte pour limiter les risques d'écoulement lors de l'épandage : - type de sol - pente - conditions climatiques - drainage et irrigation du champ - rotation des cultures - zones de protection des masses d'eau ?	oui
b. Est-ce que les distances d'éloignement entre parcelles d'épandage et sources, cours d'eau, points d'eau, etc, sont respectées ?	oui
c. Est-ce que l'épandage est évité quand les risques de lessivage sont importants (pas d'épandage sur sols gelés, inondés, en période de forte pluviosité) ?	oui
d. Est-ce que les quantités et les caractéristiques des effluents épandus sont adaptées aux conditions pédo-climatiques et sont en adéquation avec les besoins des cultures ?	oui
e. Est-ce que l'épandage est synchronisé avec les besoins des cultures ?	oui
f. Est-ce que les parcelles d'épandage sont régulièrement surveillées afin de pouvoir agir en cas de ruissellements ?	oui
g. Est-ce que l'accès aux ouvrages de stockage est facilité afin de limiter les pertes lors du chargement des effluents ?	oui

h. Est-ce que le bon fonctionnement de l'épandeur et le taux d'application des effluents sont vérifiés ?	oui
--	-----

2.4.2. Émissions air lisier

Réduction des émissions d'ammoniac dans l'air lors de l'épandage des effluents liquides (MTD 21)

Pour les terres en propre, appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Pourcentage du plan d'épandage concerné
a. Préalablement à un épandage par une technique telle qu'une irrigation à basse pression (par aéro-aspersion sans production d'aérosols), est-ce que les effluents épandus sont dilués ou traités (notamment par nitrification-dénitrification, séparation de phases ou méthanisation) ?	0
b. Est-ce que l'épandage des effluents est effectué avec une rampe à pendillards équipés de tubes ou de sabots traînés ?	60
c. Est-ce que les effluents sont injectés superficiellement dans des sillons à rainure ouverte ?	30
d. Est-ce que les effluents sont enfouis dans des sillons à rainure fermée ?	10
e. Est-ce que les effluents liquides sont acidifiés ?	0

Pour les terres mises à disposition, les informations suivantes sur l'application des meilleures techniques doivent être fournies mais vous n'avez pas l'obligation de respecter les meilleures techniques.	Pourcentage du plan d'épandage concerné
---	---

Commentaire inspecteur : le total des pourcentages est de 85 au lieu de 100

a. Préalablement à un épandage par une technique telle qu'une irrigation à basse pression (par aéro-aspersion sans production d'aérosols), est-ce que les effluents épandus sont dilués ou traités (notamment par nitrification-dénitrification, séparation de phases ou méthanisation) ?	0
b. Est-ce que l'épandage des effluents est effectué avec une rampe à pendillards équipés de tubes ou de sabots traînés ?	55
c. Est-ce que les effluents sont injectés superficiellement dans des sillons à rainure ouverte ?	30
d. Est-ce que les effluents sont enfouis dans des sillons à rainure fermée ?	15
e. Est-ce que les effluents liquides sont acidifiés ?	0

2.4.3. Délai enfouissement

Réduction des émissions d'ammoniac à l'épandage (MTD 22)

Pour les terres en propre, appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Pourcentage du plan d'épandage concerné
Enfouissement entre 0 et 4h	100

Pour les terres mises à disposition, les informations suivantes sur l'application des meilleures techniques doivent être fournies mais vous n'avez pas l'obligation de respecter les meilleures techniques.	Pourcentage du plan d'épandage concerné
Enfouissement entre 0 et 4h	100

2.5. Gestion eau, énergie et eaux souillées

2.5.1. Eau

Utilisation efficace de l'eau (MTD 5)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a. Est-ce que les consommations d'eau sont enregistrées?	oui
b. Faites-vous attention aux fuites et les réparez-vous ?	oui
c. Est-ce que le lavage des bâtiments et des équipements est effectué à l'aide d'un système de nettoyage à sec ou d'un laveur à haute pression ?	oui
d. Est-ce que les systèmes d'abreuvement sont adaptés aux différentes catégories d'animaux ?	oui
e. Est-ce que les quantités d'eau délivrées par les systèmes d'abreuvement sont régulièrement vérifiées et ajustées si nécessaire ?	oui

2.5.2. Eaux souillées

Réduction de la production d'eaux résiduelles (MTD 6)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a. Est-ce que l'ensemble de l'installation d'élevage et des aires aménagées est maintenu en bon état de propreté ?	oui
b. Est-ce que la consommation d'eau est optimisée ?	oui

2.5.3. Réduction eaux souillées

Réduction des émissions d'eaux résiduelles (MTD 7)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a. Est-ce que les eaux résiduelles sont collectées vers un conteneur réservé à cet effet ou vers une fosse extérieure ?	oui

c. Est-ce que les eaux résiduaires sont épandues, par exemple, au moyen d'un système d'irrigation ou en mélange avec la litière ?	oui
---	-----

2.5.4. Économie énergie

Utilisation efficace de l'énergie (MTD 8)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a. Est-ce qu'un système efficace de chauffage / refroidissement et de ventilation est utilisé?	oui
c. Est-ce que les murs, sols et/ou plafonds du bâtiment d'élevage sont bien isolés ?	oui
d. Est-ce qu'un éclairage basse consommation est utilisé ?	oui

2.6. Nuisances

2.6.1. Bruit

Prévention et/ou réduction des émissions sonores (MTD 10)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
Est-ce que les distances réglementaires vis-à-vis des tiers et des zones sensibles sont respectées ?	oui
Est-ce que les équipements sont disposés de façon à réduire les niveaux de bruit : <ul style="list-style-type: none"> - en augmentant la distance entre l'émetteur et le récepteur (en installant l'équipement le plus loin possible des zones sensibles) - en réduisant le plus possible la longueur des tuyaux de distribution de l'alimentation - en choisissant l'emplacement des bennes et silos contenant l'alimentation de façon à limiter le plus possible le déplacement des véhicules au sein de l'installation d'élevage ? 	oui

<p>Dans la pratique quotidienne, est-ce qu'une vigilance particulière est apportée aux points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - fermeture des portes et principaux accès du bâtiment, en particulier lors de l'alimentation des animaux - utilisation des équipements par du personnel expérimenté - évitement des activités bruyantes pendant la nuit et le week-end, si possible - précautions pour éviter le bruit pendant les opérations d'entretien - utiliser les convoyeurs et les auges à pleine charge, si possible - limiter le plus possible la taille des zones de plein air raclées afin de réduire le bruit des tracteurs racleurs ? 	oui
<p>Est-ce que des équipements peu bruyants tels que ceux listés ci-dessous sont utilisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ventilateurs à haute efficacité, lorsque la ventilation statique n'est pas possible ou pas suffisante - pompes et compresseurs - système de nourrissage permettant de réduire le stimulus pré-ingestif (par exemple, trémies d'alimentation, mangeoires automatiques ad libitum, mangeoires compactes) ? 	oui
<p>Est-ce que des dispositifs antibruit tels que ceux listés ci-dessous sont utilisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réducteurs de bruit- isolation anti-vibrations - confinement des équipements bruyants (par exemple, broyeurs, convoyeurs pneumatiques) - insonorisation des bâtiments ? 	oui

2.6.2. Odeurs

Prévention et/ou réduction des émissions d'odeurs (MTD 13)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
Est-ce que les distances réglementaires vis-à-vis des tiers et des zones sensibles sont respectées ?	oui

Est-ce que le système d'élevage met en place au moins un des principes suivants : - garder les animaux et les surfaces propres et sèches - réduire les surfaces émettrices des effluents (i.e : utilisation de lattes en plastique ou métal, préfosse réduite...) - retirer les effluents fréquemment vers un stockage externe - réduire la température intérieure et des effluents - réduire le débit et la vitesse de l'air au-dessus de la surface des effluents - maintenir une litière sèche et en aérobiose dans le cas d'un élevage sur litière ?	oui
e.3. Est-ce que le brassage du lisier est réduit le plus possible ?	oui
g.1. Est-ce qu'un épandeur à pendillards, un enfouisseur ou un injecteur est utilisé pour l'épandage du lisier?	oui
g.2. Est-ce que les effluents sont incorporés le plus rapidement possible (entre 0 et 4h) ?	oui

2.6.3. Poussières

Prévention et/ou réduction des émissions des poussières (MTD 11)

BAT 7 IA (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a.4. Est-ce que l'alimentation distribuée est humide, en granulés ou, pour les systèmes d'alimentation sèche, contenant des matières premières huileuses ou des liants ?	oui
BAT 5 PS (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a.3. Est-ce que la nourriture des animaux est distribuée à volonté ?	oui
a.4. Est-ce que l'alimentation distribuée est humide, en granulés ou, pour les systèmes d'alimentation sèche, contenant des matières premières huileuses ou des liants ?	oui
BAT 8 PS (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a.3. Est-ce que la nourriture des animaux est distribuée à volonté ?	oui
a.4. Est-ce que l'alimentation distribuée est humide, en granulés ou, pour les systèmes d'alimentation sèche, contenant des matières premières huileuses ou des liants ?	oui

ENG 2 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a.4. Est-ce que l'alimentation distribuée est humide, en granulés ou, pour les systèmes d'alimentation sèche, contenant des matières premières huileuses ou des liants ?	oui
BATIMENT 3 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a.4. Est-ce que l'alimentation distribuée est humide, en granulés ou, pour les systèmes d'alimentation sèche, contenant des matières premières huileuses ou des liants ?	oui
BATIMENT 4 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a.4. Est-ce que l'alimentation distribuée est humide, en granulés ou, pour les systèmes d'alimentation sèche, contenant des matières premières huileuses ou des liants ?	oui
BATIMENT 1 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a.4. Est-ce que l'alimentation distribuée est humide, en granulés ou, pour les systèmes d'alimentation sèche, contenant des matières premières huileuses ou des liants ?	oui
BAT 6 BE (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a.4. Est-ce que l'alimentation distribuée est humide, en granulés ou, pour les systèmes d'alimentation sèche, contenant des matières premières huileuses ou des liants ?	oui
BATIMENT 2 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a.4. Est-ce que l'alimentation distribuée est humide, en granulés ou, pour les systèmes d'alimentation sèche, contenant des matières premières huileuses ou des liants ?	oui
ENG 1 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a.4. Est-ce que l'alimentation distribuée est humide, en granulés ou, pour les systèmes d'alimentation sèche, contenant des matières premières huileuses ou des liants ?	oui

2.6.4. Détermination poussières

Suivi des émissions annuelles de poussières au sein d'un bâtiment d'élevage (MTD 27)

BAT 7 IA (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
Commentaire inspecteur : Le tableur compilant les valeurs GEREP prend en compte uniquement NH3, aucune valeur n'est fourni pour les poussières.	
b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ?	oui
Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	

BAT 5 PS (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
Commentaire inspecteur : Le tableur compilant les valeurs GEREP prend en compte uniquement NH3, aucune valeur n'est fourni pour les poussières.	
b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ?	oui
Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	

BAT 8 PS (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
Commentaire inspecteur : Le tableur compilant les valeurs GEREP prend en compte uniquement NH3, aucune valeur n'est fourni pour les poussières.	
b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ?	oui
Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	

ENG 2 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
Commentaire inspecteur : Le tableur compilant les valeurs GEREP prend en compte uniquement NH3, aucune valeur n'est fourni pour les poussières.	
b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ?	oui
Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	

BATIMENT 3 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
Commentaire inspecteur : Le tableur compilant les valeurs GEREP prend en compte uniquement NH3, aucune valeur n'est fourni pour les poussières.	

b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ? Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	oui
--	-----

BATIMENT 4 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ? Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	oui
Condition de conformité :	
Si les conditions de conformité ne sont pas respectées, veuillez préciser :	
Commentaire inspecteur : Le tableur compilant les valeurs GEREP prend en compte uniquement NH3, aucune valeur n'est fourni pour les poussières.	

BATIMENT 1 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
Commentaire inspecteur : Le tableur compilant les valeurs GEREP prend en compte uniquement NH3, aucune valeur n'est fourni pour les poussières.	
b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ? Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	oui

BAT 6 BE (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
Commentaire inspecteur : Le tableur compilant les valeurs GEREP prend en compte uniquement NH3, aucune valeur n'est fourni pour les poussières.	
b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ? Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	oui

BATIMENT 2 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
Commentaire inspecteur : Le tableur compilant les valeurs GEREP prend en compte uniquement NH3, aucune valeur n'est fourni pour les poussières.	
b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ? Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	oui

ENG 1 (existant)	
------------------	--

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
Commentaire inspecteur : Le tableur compilant les valeurs GEREP prend en compte uniquement NH3, aucune valeur n'est fourni pour les poussières.	
b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ?	oui
Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	

2.7. Organisation

2.7.1. Organisation (MTD 1, 2, 9, 12, 26 et 29)

Amélioration des performances environnementales grâce à un système de management environnemental (MTD 1, 2, 9, 12, 26 et 29)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
Est-ce que les consignes de sécurité adéquates (par exemple : incendie, écoulement dans le milieu naturel, produits dangereux) sont mises en œuvre ?	oui
Est-ce qu'une ou plusieurs formations relatives aux sujets suivants, par exemple, ont été suivies :- sur la réglementation environnementale (Installations Classées, zone vulnérable le cas échéant) ; - sur les problématiques environnementales d'un élevage : cycle de l'azote de l'alimentation animale à l'épandage, les risques associés de pollution des eaux et de l'air ; sensibilités locales (Natura 2000...) - sur les nuisances auprès du voisinage : odeur, bruit, mouches et les bonnes pratiques de communication - sur les risques potentiels : incendie, écoulement vers le milieu naturel et les mesures de prévention - sur l'autosurveillance de l'activité ?	oui
Est-ce qu'un plan de contrôle et maintenance préventive des équipements est mis en œuvre ?	oui
- mouvement d'animaux (entrée, sortie, naissance, mortalité)	oui
- consommation d'aliment	oui
- production d'effluents d'élevage	oui
- consommation d'eau	oui
- consommation d'électricité et/ou de combustibles	oui
- production de déchets	oui
Est-ce que les cadavres d'animaux sont stockés conformément à la réglementation ?	oui

<p>Êtes-vous dans l'une de ces deux situations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - vous avez reçu des plaintes avérées au sujet de nuisances sonores et/ou olfactives et avez mis en place un registre des plaintes ? - vous n'avez jamais reçu de plaintes (indiquez-le alors également dans « Commentaires éventuels ») ? 	oui
<p>Est-ce qu'une procédure de gestion des accidents / incidents a été établie (par exemple : registre, déclaration en DDPP et actions correctives) ?</p>	oui
<p>Êtes-vous dans l'une de ces deux situations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - vous avez reçu des plaintes liées à des nuisances probables ou constatées concernant les odeurs ou le bruit et avez mis en place un plan d'actions reprenant les mises en conformité et les progrès en environnement ? - vous n'avez pas reçu de plaintes de ce type (indiquez-le alors également dans « Commentaires éventuels ») ? 	oui

Condition de conformité :

Si les conditions de conformité ne sont pas respectées, veuillez préciser :

Commentaire inspecteur : Les cases correspondant au 2 points suivants doivent être cochées:

1/Êtes-vous dans l'une de ces deux situations :

- vous avez reçu des plaintes avérées au sujet de nuisances sonores et/ou olfactives et avez mis en place un registre des plaintes ?
- vous n'avez jamais reçu de plaintes (indiquez-le alors également dans « Commentaires éventuels ») ?

Depuis 2018, des évolutions ont-elle eu lieu?

Le GAEC du Pech Dognon s'engage à être conforme à l'ensemble de ces MTD correspondant au système de management environnement d'ici à janvier 2018.

Il s'engage à mettre en place l'ensemble des actions reprises dans le plan d'action pour correspondre aux mises en conformité citées ci-après.

Un registre des plaintes sera établi, une procédure de gestion des incidents et accidents sera formalisée.

2.8. Émissions totales de l'élevage

2.8.1. Émissions totales de l'élevage

Émissions d'ammoniac totales et comparaison par rapport à un élevage standard (MTD 23)

Poste d'émission en ammoniac	Émissions en ammoniac de l'élevage	Émissions en ammoniac d'un élevage porcin analogue standard
Bâtiment d'élevage	15652	15104
Stockage des effluents	6571	6109
Épandage des effluents sur les terres en propre	2672	8955
Épandage des effluents sur les terres mises à disposition	8017	0
Total	32913	30168

3. Synthèse du réexamen

3.1. CONFORMITE DES ACTIVITES ANNEXES

Conformité des activités annexes	oui
Si vous mettez en œuvre certaines des activités connexes à l'activité d'élevage comprises dans le périmètre de réexamen, notamment : - traitement des effluents (compostage – rubrique 2780, méthanisation – rubrique 2781, nitrification-dénitrification – rubrique 2751, ...) - production d'effluents normalisés ou homologués (rubrique 2170) - fabrication d'aliment à la ferme (rubrique 2220) - stockage d'aliment ou de litière (rubrique 1532) ces annexes respectent-elles l'état de l'art applicable, notamment les prescriptions générales des arrêtés ministériels concernés ?	oui

3.2. RAPPORT DE BASE

Détermination de la nécessité d'un rapport de base	Oui
Est-ce que la ou les cuves de carburant liquide destinées au chauffage des bâtiments d'élevage ont une capacité supérieure à 50 tonnes (ou à 250 tonnes dans le cas où elle(s) est/sont constituée(s) d'une double enveloppe avec système de détection des fuites) ?	non
Utilisez-vous des médicaments vétérinaires ou des produits biocides dans des conditions autres que celles prévues dans la notice d'emploi ?	non
Si vous utilisez des détergents non biodégradables (se référer au point 12 des fiches de données de sécurité des produits concernés), sont-ils utilisés sur le site en dehors des opérations courantes de nettoyage ou est-ce que les quantités diffèrent significativement des préconisations fournisseurs ?	non
Je n'ai pas besoin de remettre un rapport de base	oui

3.3. SYNTHESE DES ACTIONS PROPOSEES

BAT 7 IA	
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD	
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui
BAT 5 PS	

Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD	
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respecteront ces niveaux d'émissions avant le 21/02/2021 grâce à la mise en place du plan d'action ci-dessous	oui
BAT 8 PS	
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD	
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respecteront ces niveaux d'émissions avant le 21/02/2021 grâce à la mise en place du plan d'action ci-dessous	oui
ENG 2	
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD	
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui
BATIMENT 3	
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD	
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui
BATIMENT 4	
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD	
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui
BATIMENT 1	
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD	
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui
BAT 6 BE	
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD	
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui
BATIMENT 2	
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD	
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui
ENG 1	

Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD	
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui

Synthèse des déclarations de non-conformité

MTD	Bâtiment / Ouvrage / Espèce / Terre	Mesures prévues ou éléments de contexte	Mise en conformité prévue	Date	Estimation du montant des investissem ents(plus fonctionne ment annuel si pertinent)
Commentaire inspecteur : Formulaire à mettre à jour après échéance du 06/2018					
Organisatio n (MTD 1, 2, 9, 12, 26 et 29)- MTD 1		Le GAEC du Pech Dognon s'engage à être conforme à l'ensemble de ces MTD correspondant au système de management environnement d'ici à janvier 2018. Il s'engage à mettre en place l'ensemble des actions reprises dans le plan d'action pour correspondre aux mises en conformité citées ci-après. Un registre des plaintes sera établi, une procédure de gestion des incidents et accidents sera formalisée.	Oui	06/2018	200
Commentaire inspecteur : Formulaire à mettre à jour après échéance du 06/2019					
Émissions air en lagune- MTD 17	LAGUNE	A ce jour la lagune de stockage des effluents n'est pas couverte. Cependant, compte-tenu de la volonté d'appliquer la MTD 30 sur les PS et le projet de mise en place d'une unité de méthanisation de M. Teulet, la couverture de la lagune se voit être un avantage pour obtenir un lisier plus compact, avec moins d'eau et donc chimiquement plus stable. Ceci revêt aussi l'avantage de diminuer les émissions d'ammoniac dues aux échanges entre l'air et le lisier lors du stockage. L'élevage s'était engagé à une couverture de la lagune de stockage. Or, la lagune s'avère exonérée de cette mesure pour correspondre à la MTD 17. Sa dimension est supérieure à 35m de long.	Oui	06/2019	500

Commentaire inspecteur : Formulaire à mettre à jour après échéance du 09/2018					
Émissions porc- MTD 30	BAT 8 PS	<p>Actuellement, l'élevage, sa structure et ses performances techniques ne permettent pas de respecter les valeurs limites d'émission d'ammoniac. Cependant le changement de conduite va permettre d'augmenter le poids de sortie des porcelets à 33kg, ceci aura pour conséquences une augmentation de la valeur limite d'émission (elle passera de 0.7 à 0.797kgNH3/place/an).</p> <p>De plus, l'élevage ayant un projet de méthanisation dans les 5 années à venir, souhaite pouvoir disposer d'un effluent frais et régulier. Pour correspondre à ce besoin et aux valeurs limites d'émission, l'élevage va mettre en application la MTD 30a1 avec une évacuation du lisier minimum 2 fois par semaine.</p> <p>L'ensemble de cette nouvelle configuration et des nouvelles pratiques d'élevage sera détaillé dans les pièces justificatives du dossier.</p>	Oui	09/2018	500
Commentaire inspecteur : Formulaire à mettre à jour après échéance du 09/2018					
Émissions porc- MTD 30	BAT 5 PS	<p>Actuellement, l'élevage, sa structure et ses performances techniques ne permettent pas de respecter les valeurs limites d'émission d'ammoniac. Cependant le changement de conduite va permettre d'augmenter le poids de sortie des porcelets à 33kg, ceci aura pour conséquences une augmentation de la valeur limite d'émission (elle passera de 0.7 à 0.797kgNH3/place/an).</p> <p>De plus, l'élevage ayant un projet de méthanisation dans les 5 années à venir, souhaite pouvoir disposer d'un effluent frais et régulier. Pour correspondre à ce besoin et aux valeurs limites d'émission, l'élevage va mettre en application la MTD 30a1 avec une évacuation du lisier minimum 2 fois par semaine.</p> <p>L'ensemble de cette nouvelle configuration et des nouvelles pratiques d'élevage sera détaillé dans les pièces justificatives du dossier.</p>	Oui	09/2018	500
Commentaire inspecteur : Formulaire à mettre à jour après échéance du 01/2018					

Détermination quantités excrétées- MTD 24		Afin de correspondre à la MTD 24, le GAEC du Pech Dognon s'engage à partir de 2018 à réaliser chaque année un Bilan Réel Simplifié. Celui-ci permettra d'estimer les quantités totales d'azote et de phosphore excrété en se basant sur les quantités d'aliment ingéré, les performances de l'animal et la teneur en MAT et en phosphore de l'aliment.	Oui	01/2018	200
---	--	--	-----	---------	-----

Dans le tableau ci-dessus, si vous ne mettez pas en conformité votre élevage d'ici au 21 février 2021 pour des MTD autres que celles encadrées par un niveau d'émission associé, vous devez justifier cette demande d'aménagement aux MTD sur la base d'une étude jointe au dossier dématérialisé. Si vous faites une demande d'aménagement aux MTD, cocher la case suivante :	non
---	-----

Si l'activité d'élevage ou l'environnement autour de l'élevage ont été substantiellement modifiés depuis la dernière étude d'impact réalisée, il peut être nécessaire de la mettre à jour. Si c'est le cas, joindre la mise à jour de l'étude d'impact. Si les modifications de l'élevage ou autour de l'élevage nécessitent une mise à jour de l'étude d'impact, cocher la case suivante :	non
--	-----

Synthèse des commentaires inspecteurs

MTD	Bâtiment / Ouvrage / Espèce / Terre	Commentaire inspecteur
Synthèse des actions proposées	LAGUNE	Formulaire à mettre à jour après échéance du 06/2019
Détermination poussières - MTD 27	BATIMENT 3	Le tableur compilant les valeurs GEREP prend en compte uniquement NH3, aucune valeur n'est fourni pour les poussières.
Émissions porc - MTD 30	BATIMENT 1	MTD 30: Pour ce point , la MTD consiste à appliquer une ou plusieurs techniques. le Stockage en préfosse (caillebotis partiel ou intégral) sur toute la durée d'une ou plusieurs bandes, uniquement si couplé à une mesure d'atténuation supplémentaire, par exemple gestion nutritionnelle optimisée, système d'épuration d'air, réduction du pH du lisier, refroidissement du lisier . Pour votre dossier , il y a donc lieu de choisir une autre technique complémentaire.
Émissions air en lagune - MTD 17	LAGUNE	Les élevages dans lesquels les pratiques ne sont pas déjà mises en œuvre ont un délai de 4 ans – soit jusqu'au 21 février 2021 – pour mener les évolutions nécessaires.Merci de préciser la date à laquelle sera couverte la lagune
Organisation (MTD 1, 2, 9, 12, 26 et 29) - MTD 1		<p>Les cases correspondant au 2 points suivants doivent être cochées:</p> <p>1/Êtes-vous dans l'une de ces deux situations :</p> <p>- vous avez reçu des plaintes avérées au sujet de nuisances sonores et/ou olfactives et avez mis en place un registre des plaintes ?</p> <p>- vous n'avez jamais reçu de plaintes (indiquez-le alors également dans « Commentaires éventuels ») ?</p> <p>Depuis 2018, des évolutions ont elle eu lieues?</p>

Détermination poussières - MTD 27	ENG 1	Le tableur compilant les valeurs GEREPA prend en compte uniquement NH3, aucune valeur n'est fourni pour les poussières.
Émissions porc - MTD 30	BAT 5 PS	MTD 30: Pour ce point , la MTD consiste à appliquer une ou plusieurs techniques. le Stockage en préfosse (caillebotis partiel ou intégral) sur toute la durée d'une ou plusieurs bandes, uniquement si couplé à une mesure d'atténuation supplémentaire, par exemple gestion nutritionnelle optimisée, système d'épuration d'air, réduction du pH du lisier, refroidissement du lisier . Pour votre dossier , il y a donc lieu de choisir une autre technique complémentaire.
Détermination poussières - MTD 27	BATIMENT 2	Le tableur compilant les valeurs GEREPA prend en compte uniquement NH3, aucune valeur n'est fourni pour les poussières.
Détermination quantités excrétées - MTD 24		Au vu du commentaire merci de cocher la case a si cette technique est en vigueur à ce jour.
Détermination poussières - MTD 27	BAT 6 BE	Le tableur compilant les valeurs GEREPA prend en compte uniquement NH3, aucune valeur n'est fourni pour les poussières.
Détermination poussières - MTD 27	BAT 7 IA	Le tableur compilant les valeurs GEREPA prend en compte uniquement NH3, aucune valeur n'est fourni pour les poussières.
Émissions porc - MTD 30	BAT 8 PS	MTD 30: Pour ce point , la MTD consiste à appliquer une ou plusieurs techniques. le Stockage en préfosse (caillebotis partiel ou intégral) sur toute la durée d'une ou plusieurs bandes, uniquement si couplé à une mesure d'atténuation supplémentaire, par exemple gestion nutritionnelle optimisée, système d'épuration d'air, réduction du pH du lisier, refroidissement du lisier . Pour votre dossier , il y a donc lieu de choisir une autre technique complémentaire.
Émissions porc - MTD 30	BAT 7 IA	MTD 30: Pour ce point , la MTD consiste à appliquer une ou plusieurs techniques. le Stockage en préfosse (caillebotis partiel ou intégral) sur toute la durée d'une ou plusieurs bandes, uniquement si couplé à une mesure d'atténuation supplémentaire, par exemple gestion nutritionnelle optimisée, système d'épuration d'air, réduction du pH du lisier, refroidissement du lisier . Pour votre dossier , il y a donc lieu de choisir une autre technique complémentaire.

Émissions porc - MTD 30	BAT 6 BE	MTD 30: Pour ce point , la MTD consiste à appliquer une ou plusieurs techniques. le Stockage en préfosse (caillebotis partiel ou intégral) sur toute la durée d'une ou plusieurs bandes, uniquement si couplé à une mesure d'atténuation supplémentaire, par exemple gestion nutritionnelle optimisée, système d'épuration d'air, réduction du pH du lisier, refroidissement du lisier . Pour votre dossier , il y a donc lieu de choisir une autre technique complémentaire.
Émissions porc - MTD 30	BATIMENT 4	MTD 30: Pour ce point , la MTD consiste à appliquer une ou plusieurs techniques. le Stockage en préfosse (caillebotis partiel ou intégral) sur toute la durée d'une ou plusieurs bandes, uniquement si couplé à une mesure d'atténuation supplémentaire, par exemple gestion nutritionnelle optimisée, système d'épuration d'air, réduction du pH du lisier, refroidissement du lisier . Pour votre dossier , il y a donc lieu de choisir une autre technique complémentaire.
Détermination poussières - MTD 27	BATIMENT 4	Le tableur compilant les valeurs GEREPA prend en compte uniquement NH3, aucune valeur n'est fourni pour les poussières.
Détermination poussières - MTD 27	BAT 8 PS	Le tableur compilant les valeurs GEREPA prend en compte uniquement NH3, aucune valeur n'est fourni pour les poussières.
Émissions air lisier - MTD 21		le total des pourcentages est de 85 au lieu de 100
Détermination poussières - MTD 27	ENG 2	Le tableur compilant les valeurs GEREPA prend en compte uniquement NH3, aucune valeur n'est fourni pour les poussières.
Synthèse des actions proposées		Formulaire à mettre à jour après échéance du 06/2018
Détermination poussières - MTD 27	BATIMENT 1	Le tableur compilant les valeurs GEREPA prend en compte uniquement NH3, aucune valeur n'est fourni pour les poussières.
Synthèse des actions proposées	BAT 8 PS	Formulaire à mettre à jour après échéance du 09/2018

Émissions porc - MTD 30	ENG 2	MTD 30: Pour ce point , la MTD consiste à appliquer une ou plusieurs techniques. le Stockage en préfosse (caillebotis partiel ou intégral) sur toute la durée d'une ou plusieurs bandes, uniquement si couplé à une mesure d'atténuation supplémentaire, par exemple gestion nutritionnelle optimisée, système d'épuration d'air, réduction du pH du lisier, refroidissement du lisier . Pour votre dossier , il y a donc lieu de choisir une autre technique complémentaire.
Émissions porc - MTD 30	BATIMENT 2	MTD 30: Pour ce point , la MTD consiste à appliquer une ou plusieurs techniques. le Stockage en préfosse (caillebotis partiel ou intégral) sur toute la durée d'une ou plusieurs bandes, uniquement si couplé à une mesure d'atténuation supplémentaire, par exemple gestion nutritionnelle optimisée, système d'épuration d'air, réduction du pH du lisier, refroidissement du lisier . Pour votre dossier , il y a donc lieu de choisir une autre technique complémentaire.
Synthèse des actions proposées	BAT 5 PS	Formulaire à mettre à jour après échéance du 09/2018
Synthèse des actions proposées		Formulaire à mettre à jour après échéance du 01/2018
Émissions porc - MTD 30	ENG 1	MTD 30: Pour ce point , la MTD consiste à appliquer une ou plusieurs techniques. le Stockage en préfosse (caillebotis partiel ou intégral) sur toute la durée d'une ou plusieurs bandes, uniquement si couplé à une mesure d'atténuation supplémentaire, par exemple gestion nutritionnelle optimisée, système d'épuration d'air, réduction du pH du lisier, refroidissement du lisier . Pour votre dossier , il y a donc lieu de choisir une autre technique complémentaire.
Détermination poussières - MTD 27	BAT 5 PS	Le tableur compilant les valeurs GEREP prend en compte uniquement NH3, aucune valeur n'est fourni pour les poussières.
Émissions porc - MTD 30	BATIMENT 3	MTD 30: Pour ce point , la MTD consiste à appliquer une ou plusieurs techniques. le Stockage en préfosse (caillebotis partiel ou intégral) sur toute la durée d'une ou plusieurs bandes, uniquement si couplé à une mesure d'atténuation supplémentaire, par exemple gestion nutritionnelle optimisée, système d'épuration d'air, réduction du pH du lisier, refroidissement du lisier . Pour votre dossier , il y a donc lieu de choisir une autre technique complémentaire.

4. Transmission et validation

L'élève a transmis son dossier le **20/04/18**

Ce dossier a été validé par l'inspection après analyse et transmis à la préfecture le **07/05/21**